COLLÈGE DE VIGNER

RÉNOVATION TOTALE DE L'ANCIEN COLLÈGE

NE / 2072 Saint-Blaise

Maître de l'ouvrage

Commune de Saint-Blaise Grand'Rue 35 2072 Saint-Blaise

Architectes

Direction de projet Patrick Minder Architectes Avenue de Grandson 48 1400 Yverdon-les-Bains www.pmarchitectes.ch

Collaborateurs: Mélanie Jerot James Angéloz Jean-Pierre Brönnimann

Planification générale Dolci architectes Rue des Pêcheurs 8 1400 Yverdon-les-Bains www.dolci-architectes.ch

Collaborateurs: Gaël Girardet Albert Pons

Ingénieur civil

sd ingénierie neuchâtel sa Rue du Chasselas 1 2034 Peseux

Ingénieur CVS

Tecnoservice Engineering SA Avenue du Vignoble 3 2000 Neuchâtel

Acousticien

EcoAcoustique SA Avenue de l'Université 24 1005 Lausanne



Rue de Vigner 9 2072 Saint-Blaise

Concours

2012

Planification

2014 - 2017

Réalisation

2020 - 2022

Photos

Thomas Jantscher www.jantscher.ch



Un complexe scolaire désormais plus cohérent. Le bâtiment V constitue la "pièce finale" du projet les Quatre Fantastiques du concours d'architecture.

Datant du début des années 70, l'ancien collège a fait l'objet d'une rénovation totale qui ne pouvait avoir lieu qu'après la construction des trois bâtiments neufs. Le phasage de chantier, assez complexe, s'est déroulé de la manière suivante: création de 3 classes provisoires dans l'auditoire du bâtiment V, démolition des pavillons scolaires, de la maison de paroisse, puis construction des bâtiments neufs (A/B/C) et déménagement des élèves des cycles 2 et 3 dans ces nouveaux bâtiments.

La rénovation de la partie scolaire du bâtiment V a ainsi été réalisée pour les élèves du cycle 3 et finalement les élèves du cycle 1 ont été transférés

du site de la "Rive de l'Herbe" dans le nouveau bâtiment A. Après le démontage des classes provisoires, la dernière phase des travaux a permis la rénovation totale de l'auditoire et de son foyer, pouvant accueillir 300 personnes.

L'état des façades s'est avéré préoccupant, et la structure du bâtiment aurait été inapte à résister à un séisme. Il a donc fallu au préalable mener une campagne de réparation et de déconstruction des éléments préfabriqués des façades.

Les descentes de charges n'étant pas optimales, de grandes croix de Saint-André ont dû être installées dans le local technique principal et le local des agrès.

Structurellement, le bâtiment V pouvait être considéré comme"coupé en deux". La solution retenue a été de solidariser les deux moitiés en supprimant le joint de clavage en son centre.

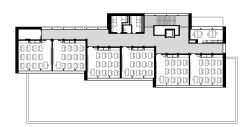






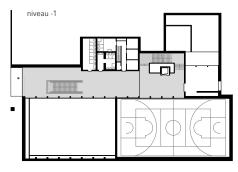






niveau 0





Avec la nouvelle loi sur l'énergie du canton de Neuchâtel, l'école à rénover ne devait désormais plus "tendre" vers Minergie, mais bel et bien être labellisée Minergie[©].

Pour ce faire, les façades ont été isolées avec 30 cm de laine de roche, habillées d'un crépi avec une granulométrie allant de 2 à 6 mm, et balayées verticalement à la brosse synthétique.

Maçonnerie

MARTI Arc Jura SA

2087 Cornaux www.martiarcjura.ch

Installations de chauffage **ALVAZZI Groupe SA**

1400 Yverdon-Les-Bains www.alvazzigroupe.com

Installations de ventilation et MCR

CLIMAGEL SA

2800 Delémont www.climagel.ch

Electricité

ELEXA SA

Route de la Gare 64 2017 Boudry www.elexa.ch

Système de verrouillage électronique

Clés MEYER Solutions Sàrl

2000 Neuchâtel www.cles-meyer.ch Le projet de l'auditoire a bénéficié d'une commission créée spécialement pour l'occasion. Très vite, la couleur noire s'est imposée dans le développement du projet pour les murs et les plafonds afin de créer un espace exceptionnel, sortant de l'ordinaire, et l'intérêt pour un objet-référence possédant le même concept s'est porté sur le centre culturel Bicubic de Romont.

Le revêtement de sol choisi est en chêne, foncé artificiellement, dont les lamelles posées de chant mesurent 250 mm de long, par 10 mm de large et 10 de haut.

Un soin particulier a été voué à la flexibilité d'usage de l'auditoire, en garantissant plusieurs possibilités d'aménagement, avec sa scène démontable et modulaire, en plaçant l'assistance devant, au fond ou au milieu de l'auditoire.

Deux "grils" en structures tridimensionnelles motorisées permettent d'adapter l'éclairage en fonction du type d'événement programmé à l'agenda culturel des lieux.





Caractéristiques de l'ouvrage

Emprise au sol	1′208 m²

Volume SIA 416 19'754 m³

Surface nette de planchers 4'120 m²